

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Cinq Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguét, P. Le Stunff, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, P. Le Dro, P. Danse, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

F. Téroute qui a donné procuration à A. Buzaré
A. Boudios « « à P. Guilbaudeau
R. Hénault « « à M. David
PY Le Grogneç « « à M. Le Teuff

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 12 Septembre 2018

Date de l'affichage : 12 Septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

2018_79 : Élection d'un nouvel adjoint et modification du tableau des adjoints

Rapporteur : J. Daniel

Monsieur François HERVE ayant démissionné de ses fonctions d'adjoint il est nécessaire de pourvoir à son remplacement.

L'ordre de nomination initial des adjoints détermine le rang des adjoints : chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui qui a cessé ses fonctions se trouve donc promu d'un rang au tableau des adjoints. Si le premier démissionne (ce qui est le cas en l'espèce), le deuxième devient premier et ainsi de suite (Conseil d'État, 25 juin 1980, Élection d'un adjoint au Maire de Lamentin).

Le poste de 9ème adjoint devient vacant.

La municipalité propose d'élire Monsieur Jean Jacques MARTEIL 9ème adjoint de la commune en charge de l'animation, du tourisme, du jumelage et de la culture.

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette élection.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission culture, vie associative, communication, animations, tourisme et jumelage en date du 13 septembre 2018,

DECIDE de recourir à un vote à bulletin secret pour l'élection du 9ème adjoint de la commune

Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le

ID : 056-215600784-20180925-201879D-DE

DESIGNE Monsieur Jean Jacques MARTEIL 9ème adjoint de la commune,

Adopté par 27 bulletins pour et 6 votes blancs.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 26 Septembre 2018
Le Maire,
Joël DANIEL

